



FICHE PRATIQUE

Renforcement des capacités et formation

La formation joue un rôle essentiel dans la mission d'INTERPOL, qui est de promouvoir la coopération policière internationale. Nous avons pour but de doter les professionnels de l'application de la loi des pays membres et les personnels de services spécialisés partenaires des compétences nécessaires pour relever les défis actuels du travail de police. Par des programmes de formation ciblés, la diffusion des bonnes pratiques et la formation à l'utilisation efficace des capacités policières d'INTERPOL, nous donnons aux participants à nos formations de nombreuses possibilités d'apprendre, de progresser et de mettre en pratique ces nouvelles compétences.

► ACTIVITÉS

Chaque année, INTERPOL organise des sessions de formation, des ateliers, des séminaires, des réunions de groupes de travail, des conférences et d'autres événements sur des thèmes très divers dans toutes les régions du monde. Nos activités de formation se concentrent sur les domaines suivants :

- **Formations à l'intention des Bureaux centraux nationaux (B.C.N.)** : En tant que maillon reliant INTERPOL aux polices nationales, les B.C.N. jouent un rôle opérationnel croissant dans nos activités. Ces formations visent à faire progresser les personnels des B.C.N. dans l'utilisation des capacités policières intégrées d'INTERPOL (par exemple, les bases de données et notre système de notices internationales), ainsi que dans l'application des normes en matière de protection des données et de la réglementation. À l'avenir, nous fournirons aux B.C.N. une série complète de modules de formation en ligne pour former les nouveaux membres du personnel et certifier les fonctionnaires des B.C.N. en tant qu'experts en coopération policière internationale d'INTERPOL.
- **Programmes de formation financés par des donateurs** : Ces programmes bénéficiant d'un financement externe, qui sont conçus pour répondre à des besoins régionaux et axés sur des formes de criminalité précises, comportent différentes phases s'échelonnant sur plusieurs mois ou années. Ils réunissent des représentants des secteurs concernés (par exemple services chargés de l'application de la loi, corps judiciaire et organisations internationales) de différents pays afin de promouvoir la coopération internationale en insistant sur l'échange d'informations par le canal d'INTERPOL.
- **Formation du personnel d'INTERPOL** : Les programmes de formation interne permettent au personnel de l'Organisation – dont les fonctionnaires mis à disposition – de continuer à se perfectionner dans de nombreux domaines tels que le management, la gestion de projets, la coopération internationale et la prise de parole en public. Par la mise en œuvre de normes de formation et de processus de certification très exigeants tels que le Programme de certification INTERPOL, nous encourageons notre personnel à participer à des formations efficaces et efficientes.
- **Formation dans des domaines de criminalité spécialisés** : Nous dispensons régulièrement des formations dans différents domaines de criminalité spécialisés (par exemple sur le trafic d'êtres humains, la piraterie maritime, le terrorisme, les atteintes à l'environnement, le trafic d'œuvres d'art, la criminalité pharmaceutique et la cybercriminalité), et nous fournissons des outils de soutien aux enquêtes, notamment pour la gestion des frontières et la police scientifique. Ces formations certifiées sont coordonnées et dispensées par des fonctionnaires spécialisés qui sont tous des formateurs certifiés d'INTERPOL.

Renforcement des capacités et formation

► FORMATION EN LIGNE

Le Centre mondial de ressources INTERPOL (IGLC) offre un choix très complet de ressources en ligne portant sur les capacités policières de l'Organisation et sur les domaines de criminalité spécialisés dans lesquels elle travaille. Tandis que certaines ressources sont ouvertes à tous, d'autres modules de formation en ligne sont accessibles aux seuls utilisateurs autorisés via les plateformes sécurisées de l'Organisation. Plus d'une cinquantaine de modules de formation destinés aux policiers sont actuellement disponibles via l'IGLC, qui compte aujourd'hui plus de 4 500 utilisateurs dans le monde entier.

► RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Nous consultons régulièrement des spécialistes du renforcement des capacités et de la formation policière lors de la conception de nos activités. Cela nous permet d'échanger de bonnes pratiques et d'intégrer à nos programmes de formation les résultats des travaux de recherche les plus récents ainsi que des méthodes de formation innovantes.

► ASSURANCE QUALITÉ

Le Guide INTERPOL pour une formation efficace présente aux professionnels un ensemble de normes et de bonnes pratiques internationales. Il sert de référence aux formateurs d'INTERPOL, ainsi qu'aux pays membres dans le cadre de leurs initiatives de formation nationales. Parallèlement, nous élaborons des directives normalisées qui permettront aux services de nos pays membres de demander un agrément INTERPOL officiel pour leurs programmes ou entités de formation.

► COLLOQUE INTERPOL DE FORMATION POLICIÈRE

Ce colloque réunit des représentants de services chargés de l'application de la loi, d'établissements d'enseignement et d'organisations internationales pour mettre en commun leurs connaissances et leur expérience afin de développer une culture internationale de la formation policière plus solide. Il rassemble en moyenne 150 participants venus de plus de 60 pays.



INTERPOL

► COORDONNÉES

Contactez-nous via notre site web.
Pour les questions relatives à des affaires criminelles précises, prière de contacter la police ou le Bureau central national INTERPOL de votre pays.

► **Twitter:** @INTERPOL_HQ

► **YouTube:** INTERPOLHQ

► **WWW.INTERPOL.INT**

